

SAINT-HONORÉ

INFOS



JOYEUX
NOËL



Skyrace 2021

Encore une superbe édition qui a permis de mettre en valeur les différents atouts de notre commune.



Notre eau

D'où provient l'eau qui nous est tant utile et comment la préserver pour les années à venir...

Le mot du maire



Chères et chers Saint Honorois,

Le dernier trimestre de l'année s'achève ; le froid et parfois la neige se sont invités dans nos hameaux. Mais nous avons pu vivre de bons moments, ces dernières semaines grâce à des rencontres conviviales et sportives qui ont eu lieu dans la commune. Je vous les rappelle, et vous en retrouverez les commentaires et les photos à l'intérieur de ce bulletin :

- La Skyrace les 23 et 24 Octobre que nous avons pu suivre en direct, et où nous avons pu voir de belles images de nos sentiers, de nos montagnes et des sportifs.
- L'inauguration du four de Tors.
- La fête du Beaujolais.
- La distribution des colis de Noël pour les plus de 70 ans, qui certes ne remplace pas l'après-midi récréative (abandonnée à cause du Covid), mais qui nous permet de rester en contact
- Le marché de l'Avent le 4 décembre.

Ce sont des moments forts qui nous lient et qui nous laissent de bons souvenirs.

Je salue aussi tout particulièrement la création du « Dynamic Club » qui va égayer chaque semaine, le jeudi-après-midi des adhérents et qui va organiser si possible des sorties. Merci à tous ceux qui ont initié et finalisé ce «dynamique » projet.

Une ombre au tableau perdue : ce satané Covid est toujours là et la situation sanitaire du pays se détériore alors que les fêtes de fin d'année approchent, avec ses rassemblements de famille et d'amis. Il nous faut donc continuer à faire attention.

Concernant la cérémonie des vœux du 14 janvier, où toute l'équipe municipale souhaiterait vous présenter ses travaux et faire le point avec vous, nous sommes malheureusement tenus d'attendre les directives sanitaires de début janvier pour savoir si nous pouvons la maintenir ou non.

En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux.

Jean-Pierre CURT

Sommaire



Le mot du maire	page 2
Sommaire de ce bulletin	page 3
Retour sur la Skyrace 2021	page 4
Commémoration du 11 novembre	page 6
Le marché de l'Avent	page 7
L'eau à St-Honoré	page 8
Les grands travaux	page 11
Urbanisme	page 12
Dématérialisation	page 12
Actes de vandalisme	page 13
Les Amis du Pain	page 14
Le Sou des Écoles	page 15
Le Manège à Lire	page 15
La Betterave	page 16
Le Dynamic Club	page 17
En bref	page 18
Détente	page 19
Les annonceurs	page 20

Mairie de Saint-Honoré - Fugières - 6 Rue des Douves - 38350 SAINT-HONORÉ
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36 **En cas d'urgence : 06 75 62 54 78**
Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr site web: <http://www.saint-honore-mairie.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Honoré-104228174723650>

Saint-Honoré Infos - Tirage 450 exemplaires - Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Curt
Elaboration et rédaction de ce bulletin, les membres de la commission Communication: Christina Beijbom, Christine Caffin, Eric Corminier, Monique Desmoulins, Anne-Marie Fauvel.

Crédits photos : Commune de Saint-Honoré, Justin Galant (photos Skyrace) Droits réservés.
Imprimeur : Subliminalpes

Retour sur la Skyrace 2021



La 6e édition du « Skyrace des Matheysins » a eu lieu un weekend bien ensoleillé pour un mois d'Octobre, le 23 & 24 Octobre plus exactement. Sur ces deux jours, ont eu lieu 4 courses.

Le samedi, 120 coureurs ont participé au « Skytrail des Matheysins » avec un départ de la commune de Villard Saint Christophe. Puis, une trentaine de participants a fait partie de la course la « Ronde des Marmottes » dans l'après-midi.

Le Dimanche, nous avons pu assister au grand départ du « Skyrace » à 9h, ou 234 coureurs ont ensuite franchi la ligne d'arrivée dans l'après-midi. Dans la matinée, c'était au tour des enfants pour les quatre « Courses des Enfants », selon les âges des participants.

Des spectateurs étaient venus accompagner les coureurs ou visiter le site de départ/arrivée, où il était facile de suivre la course grâce au « Live » commenté par l'équipe de Télé Grenoble et projeté sur un écran dans la Salle des Fêtes. Le speaker contribuait également avec des détails sur l'avancement des courses, mais aussi, mettait de la musique qui apportait la joie et la bonne humeur en attendant l'arrivée des coureurs.

Plusieurs exposants étaient présents, certains sur les deux jours. Nous avons pu visiter les stands plus techniques comme « Sportiva » ou « Merrell », mais aussi, « La Chaussette France », « ProtéAlpes », « Monteymond Nature » et « Cimaz »



Retour sur la Skyrace 2021



Des associations locales telles que « les Amis du Pain » qui vendaient du pain, les chasseurs qui proposaient des tourtes matheysines, la fromagerie du Jas ainsi que la buvette tenue par des bénévoles qui ont régalé les spectateurs et les sportifs avec des Diots faits maison et du gratin de Crozets.

Les adhérents du Sou des Écoles de Saint-Honoré avaient préparé des gâteaux, également vendus par l'équipe à la buvette.

Dans l'après-midi le samedi, les personnes présentes ont aussi pu profiter de deux brèves représentations des élèves de l'école de danse « Petits Pas dans les Grands » de La Mure. Un spectacle bien apprécié en attendant les coureurs.



D'autres spectateurs ont opté pour suivre la course à d'autres endroits, tel que La Chaud. Il paraît que l'ambiance était ... chaude !

Grâce à la préparation en amont des équipes municipales, au travail remarquable de plus de cent bénévoles ainsi qu'à l'initiative des chasseurs de faire une pause ce weekend là, l'événement a été un véritable succès.

Alors, on vous donne rendez-vous en 2022 pour la 7e édition, la date est encore à préciser.



Commémoration du 11 novembre



La commémoration s'était déroulée l'an passé en comité restreint en raison des restrictions sanitaires. Cette année, la commémoration a eu lieu normalement pour rendre un hommage à tous les « morts pour la France ».

Le 11 novembre 1918 à 11h, la sonnerie du clairon marquait l'armistice et ainsi la fin d'une guerre sanglante qui avait laissé des millions de victimes dans la boue des tranchées.



Comme un écho à ce 11 novembre, à 11h précise, le maire, accompagné des élèves présents de l'école élémentaire, a rendu hommage à tous les soldats disparus et a déposé une gerbe de fleurs, comme le veut la tradition, devant une assemblée nombreuse et recueillie.

Les élèves, avec l'aide de leurs instituteurs ont préparé un hommage émouvant. La classe de Christophe Dolivet (CP-CE1) a fait des dessins représentant des colombes et des bleuets, tandis que la classe de Delphine Bouget (CE2-CM1) a lu des extraits de lettres de poilus à leur famille. La classe d'Isaline Félix (CM2) a récité le poème de Boris Vian-Le déserteur.

Comme l'an dernier, un arbre fruitier (offert par Jean Troussier, habitant de la commune) a été planté par les enfants. Il symbolise la vie et le souvenir qui reste malgré le temps qui passe. L'expression «devoir de mémoire» a pris ce jeudi 11 novembre 2021, tout son sens.

Après ces moments forts en émotion, tous étaient conviés à prendre le verre de l'amitié à la mairie. Le soleil étant au rendez-vous, tout le monde s'est rassemblé sur le parvis pour passer un moment convivial et chaleureux.



Marché de l'Avent

Ce samedi 4 décembre, les bénévoles du Comité des Fêtes, en partenariat avec la commune, organisaient le marché de l'Avent dans la salle des fêtes de Tors.

D'autres associations comme le Sou des Écoles les Amis du Pain , le tout jeune Dynamic Club ou encore le Manège à Lire étaient également de la partie.

Les visiteurs pouvaient commencer leurs emplettes de Noël auprès d'une vingtaine de stands et il y en avait pour tous les goûts, allant de la décoration aux plaisirs de bouche.

Tout au long de la journée, les visiteurs (plus de 300 personnes) ont pu se restaurer au bar, déguster des huîtres, boire un vin chaud, savourer des crêpes ou encore manger des marrons chauds, courageusement cuits à l'extérieur, malgré une météo bien humide.



En cours d'après midi, un spectacle de la compagnie « Rêves et Chansons » a été proposé et a eu beaucoup de succès auprès des petits et...aussi des grands. Les plus jeunes ont également eu droit à la visite du père Noël, pour leur plus grand bonheur.

Un grand merci à tous les visiteurs, aux bénévoles des différentes associations et surtout à tous les exposants sur les stands, qui ont permis par leur présence et leurs articles de faire un succès de cette journée.



A propos de l'eau dans la commune



La commune dispose d'un réseau d'eau très complexe avec plusieurs captages qui permettent une bonne distribution de l'eau dans les différents hameaux. Le schéma ci-contre vous renseigne sur la provenance de notre eau, les captages, les réservoirs, les conduites de transit empruntées. L'eau a toujours été et reste une priorité pour les élus de Saint-Honoré, qui ont au gré des années oeuvré pour le maintien en bon état du réseau et la qualité de l'eau. Cette volonté s'est révélée efficace et positive: aujourd'hui, notre réseau est en bon état et la qualité de l'eau est bonne (voir analyses page 10)

Depuis plus de deux ans, la commune cherchait à acheter un terrain aux Alemans pour faire un nouveau réservoir afin de régler les problèmes d'eau en période estivale. (trop faible débit de l'eau aux robinets des maisons des Alemans et du haut de Fugières pendant la période d'étiage). Cet achat a enfin pu être finalisé dernièrement. La commune de Saint-Honoré a par ailleurs, toujours été soucieuse de ne pas augmenter le tarif de l'eau : depuis 2014, il est à 0,90 euro (par contre, les taxes ont augmenté...).

Cependant, au 1er Janvier 2026, la Communauté de Communes reprendra la compétence de l'eau sur tout le plateau matheysin, c'est à dire des 43 communes. Ce qui veut dire que nous ne serons plus décisionnaires des travaux à entreprendre sur notre réseau, **ni du prix du m3 d'ailleurs**. Il s'agit d'un état de fait, **nous n'aurons pas le choix**.

En 2022, la Communauté de Communes va déléguer une personne pour faire un état des lieux du réseau de chacune des 43 communes, des tarifs de l'eau qui y sont appliqués, et du personnel dédié à l'entretien du réseau et au relevé des compteurs dans les différentes municipalités. Cette étude a pour but de bien connaître les réseaux, d'essayer d'harmoniser les tarifs et de régler les problèmes dans leur globalité.

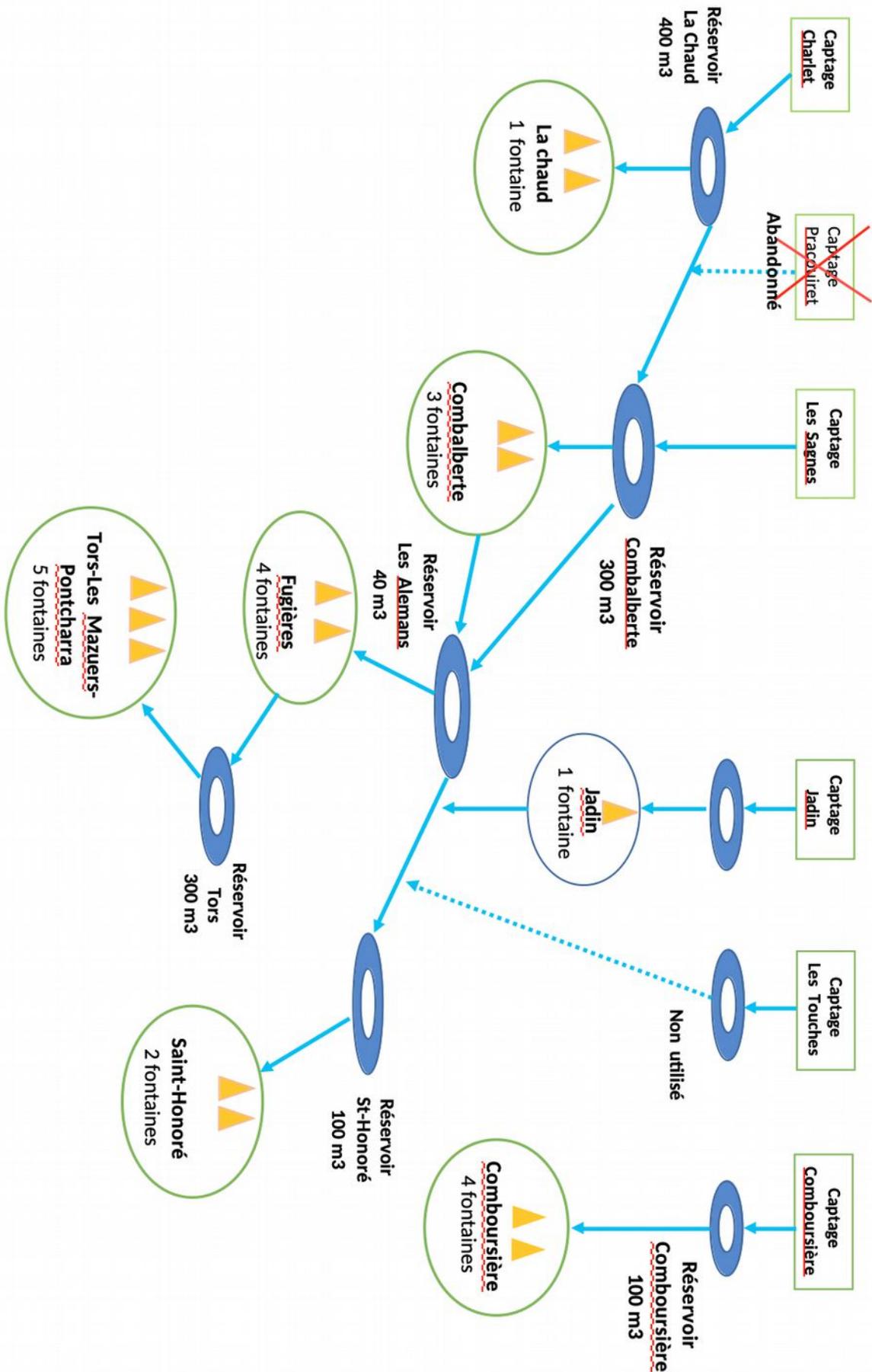
Dans la mesure où :

- notre réseau est en bon état (ce qui n'est pas le cas de toutes les communes)
 - que nous avons effectué déjà de nombreux travaux
 - que la qualité de notre eau est bonne, voire très bonne,
 - que nous ne déciderons plus des travaux à entreprendre
- ... nous ne serons pas prioritaires dans le choix de la ComCom pour les projets à venir.

Dans ce contexte, il nous faut réfléchir avant de prendre une décision sur le nouveau réservoir des Alemans : quel coût exactement ? Quelles subventions va t'on obtenir ? Car c'est une grosse dépense pour la commune. Heureusement, Monsieur Pollon, conseiller aux Décideurs Locaux des collectivités locales de la Matheysine nous a confirmé lors de notre rencontre, que l'emprunt nécessaire pour la construction de ce réservoir sera repris par la Comcom. C'est un dossier très important qui nous tient à cœur et sur lequel les élus travaillent actuellement car St-Honoré ne peut rester avec des pannes d'eau en été. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

D'où provient notre eau ? Schéma des captages

Schéma des différents captages et réservoirs qui alimentent les différents hameaux



Qualité de l'eau



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délégation départementale de l'Isère

CS 93 383
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : RESEAU PRINCIPAL
appartient à : MAIRIE DE SAINT-HONORE
est exploité par : MAIRIE DE SAINT-HONORE

2020

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	8	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
---	----------------	-------	-----------------	------	---------	------

NITRATES	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	1,00	1,25	1,50

ARSENIC	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	1	0,00	0,00	0,00

PESTICIDES	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	1	0,000	0,000	0,000

DURETE	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau peu calcaire	°f	2	7,73	8,14	8,55

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2020. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

Grands travaux

Nous avons défini, en début de mandat, plusieurs grands projets comme le devenir de l'ancienne mairie, le château d'eau aux Alemans, la rénovation de la Chapelle de Tors ou encore la réfection de la bergerie de Charlet. La commission «Grands travaux» se réunit tous les mois pour avancer dans ces projets.

La bergerie de Charlet :

Le projet a été inscrit au PPT 2021-2026 (Plan Pastoral Territorial) auprès de la Fédération des Alpes de l'Isère (FAI). Le montant du projet se monte à environ 50 000 € subventionné à hauteur de 70 % par la Région/FEADER. Nous avons trois ans pour réaliser ce chantier et bénéficier d'une subvention (dossier en cours).



La Chapelle de Tors :

La commission « Bâtiment/Logement » a décidé d'inscrire dans ses projets la rénovation de la chapelle (toiture en très mauvais état, dégradation avancée du crépi). Le montant de ces travaux est estimé à environ 55 000 €. Afin d'obtenir des aides et/ou des subventions, nous avons pris contact avec la Fondation du Patrimoine.

M. Alain Robert (délégué départemental du patrimoine) en compagnie de M. Denis Bellon (membre de la Fondation du Patrimoine) sont venus visiter la chapelle et ont confirmé le caractère historique de la construction (cf. bulletin communal Saint-Honoré Infos de juin 2021). Il s'agit d'un bâtiment protégé. D'où la nécessité d'approfondir les recherches.

Nous avons pris contact avec madame Béatrice Ailloud (Cheffe de service du Patrimoine Culturel au Département) et il s'avère que l'étude d'un archéologue est nécessaire pour définir l'ancienneté de cette belle chapelle. La commission suit l'avancée de ce dossier avec beaucoup d'attention.

Ancienne Mairie :

La commission travaux réfléchit sur plusieurs projets. Deux possibilités sont envisagées. La première est la rénovation totale du bâtiment et la seconde sa démolition complète. Dans les deux cas, un diagnostic plomb-amiante est obligatoire. Celui-ci a été réalisé par l'entreprise CDIM courant octobre 2021. Il s'avère que le diagnostic amiante est désastreux (des traces d'amiante sont présentes dans les menuiseries, dans les joints de carrelage...). Par conséquent, nous pouvons nous attendre à un coût de désamiantage élevé quelque soit la solution retenue. Nous sommes dans l'attente des propositions tarifaires des deux entreprises que nous avons sollicitées pour le désamiantage.

Nous nous sommes également rapprochés du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui mettra toutes ses connaissances et ses compétences pour nous aider dans les démarches architecturales, environnementales et administratives du projet dans sa globalité.

La commission « Grands travaux » a à cœur de mener tous ces beaux projets à leur terme.



Le château d'eau aux Alemans :

Ce projet est détaillé dans l'article page 8 du présent bulletin.

Urbanisme

Août 2021

DP 038 396 21 20034
GUIGNER, Jérôme
Création d'un appentis

Septembre 2021

DP 038 396 21 20035
BELLON, Myriam
Construction d'un muret
DP 038 396 21 20037
GALLOY, Vincent
Extension en façade nord

Octobre 2021 :

PA 038 396 21 20001
ATMO Géomètres-Expert
Aménagement d'un lotissement

Octobre 2021

DP 038 396 21 20038
GALVIN, Ludivine
Modification clôture
DP 038 396 21 20040
BARET, Pascal
Rénovation portes et fenêtres
DP 038 396 21 20041
BERNIER, Pierre
Agrandissement d'une pièce
DP 038 396 21 20042
MISCORIA, Jacky
Pose d'un garage préfabriqué
PC 038 396 21 20005 (Refusé)
LE GOFF, Claire
Création d'un abri pour chevaux

Dématérialisation des dossiers urbanisme



La commune demeure le guichet unique pour l'urbanisme et vous accompagne dans vos démarches.

Avantages :



Un service accessible **24h/24h 7j/7**.



Un **seul exemplaire** du dossier déposé : pas de photocopie, pas de frais d'envoi ou de déplacement.



Un **suivi** de votre dossier et des **échanges** avec l'administration (commune et Etat) **facilités**.



Une **assistance** à la construction de votre dossier.



Une procédure **sécurisée** et **horodatée**.

Les étapes :

- 1 Je me rends sur le site⁽¹⁾ du téléservice : <https://sve.sirap.fr>
⁽¹⁾site référencé par les services d'urbanisme de la Matheysine
- 2 Je **sélectionne la commune** dans laquelle est située mon projet dans la liste déroulante.
- 3 Je **crée** un compte avec une adresse mail.
- 4 Je prends connaissance des **Conditions Générales d'Utilisation**.
- 5 Je sais à quelle procédure mon projet est soumis :
 Je ne sais pas à quelle procédure mon projet est soumis :

Je renseigne le **formulaire CERFA**. → Je suis guidé vers le bon formulaire CERFA en répondant à quelques questions.
- 6 Je dépose les **pièces justificatives** : 1 fichier par pièce
- 7 Je **valide** ma demande
- 8 Ma **demande est soumise** à l'administration (communes ou Etat)
- 9 Maximum **1 jour ouvré** plus tard, je **reçois l'accusé d'enregistrement** électronique⁽²⁾.
- 10 Maximum **10 jours ouvrés** plus tard, je **reçois l'accusé de réception** électronique⁽²⁾.

Le site web : <https://sve.sirap.fr/>

Des actes de vandalisme déplorables !

Ces dernières semaines d'octobre et de novembre, la commune a subi de nombreuses dégradations et voit se développer des comportements inacceptables.

- tirs sauvages de feux d'artifice dans la nuit
- détérioration de plusieurs panneaux de signalisation (renversés à terre et coupés à la base) et panneau Stop de Tors mis à l'envers
- feu au molok de la salle des Fêtes de Tors qui a nécessité l'intervention des pompiers
- graffitis sur les murs, les coffrets électriques, les relais téléphoniques et les réservoirs

Que ce soit de l'inconscience, de la bêtise, de la négligence ou de la délinquance, ces actes restent inadmissibles. Et ce pour plusieurs raisons :

- ils touchent à la sécurité de tous et peuvent avoir des conséquences dramatiques
- ils coûtent cher à la commune qui est obligée de remplacer ces panneaux pour assurer la sécurité. Pour information, la facture s'élève à 800 euros, auxquels il faut rajouter le coût de la main-d'oeuvre du service technique.
- Ils coûtent aussi cher aux contribuables : le molok appartient à la Communauté de Communes qui s'est chargée de le remplacer rapidement mais il y aura forcément des retombées sur la note que chacun paye.

En ce qui concerne les détériorations des panneaux de signalisation, Saint-Honoré n'est pas la seule commune à subir ce type de dégradations ; des faits similaires ont été constatés dans les communes avoisinantes et laissent donc penser que ce ne sont pas des gens de la commune qui sont responsables de ce vandalisme stupide.

Le maire a porté plainte à la gendarmerie pour ces différents méfaits et attend les résultats des enquêtes.



Association : les Amis du Pain



Bonjour à toutes et à tous !

Cela fait déjà 9 ans que notre association « Les amis du pain » existe. Pour rappel, elle a été fondée pour récolter de l'argent afin de financer les travaux de rénovation du four. Et depuis, une cinquantaine d'adhérents (fidèles et nouveaux), nous soutient dans le projet de rénovation et cuisson du pain.

Pour cela, nous tenons à remercier tous les adhérents et toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin.

Les travaux de rénovation étant terminés, nous avons pu organiser l'inauguration du four et du local « chalet » en même temps que notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 30 octobre 2021 à l'ancienne école de Tors.

Après renouvellement du conseil d'administration et des membres dirigeants, le nouveau bureau est constitué comme suit :

- Jean-François TROUSSIER (président)
- Pierre GALVIN (président d'Honneur)
- Yves DI MARCO (Trésorier)
- Patrick DUCLOS (trésorier adjoint)
- Marie-France TERRIER (secrétaire)
- Christian ROUX (secrétaire adjoint)

Cette année, malgré les règles sanitaires liées à la COVID, nous avons pu participer à quelques manifestations :

- la fête à la Chaud, le 31 juillet (2 fournées)
- la Skyrace, le 24 octobre (2 fournées)
- le Marché de l'Avent, le 4 décembre (2 fournées)
- l'Assemblée Générale (2 fournées)

Les dernières fournées avant la trêve hivernale auront lieu le samedi 18 décembre (dégustation d'huitres pour nos visiteurs prévue entre 10 et 12h).

La cuisson au four de Tors reste un moment convivial où tout le monde peut s'arrêter pour discuter et passer un instant agréable. Nous tenons à vous rappeler que les dates des fournées de pains sont affichées sur les panneaux du four, des Clos et du parking des Auches à Tors.

Pour tout renseignement ou adhésion, vous pouvez nous contacter par téléphone :
Jean-François TROUSSIER : 06.76.47.11.90
Yves DI MARCO : 06.77.84.58.34.

Il nous reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Association : le Sou des Écoles

Ce début d'année scolaire a été marqué par le retour du traditionnel Troc à sport.

Annulé l'année dernière à cause des contraintes sanitaires, nous avons été ravis de nous retrouver.

Quelques nouveautés ont été mises en place comme le réglage de vélo et le fartage des skis. Cette édition a vu l'arrivée d'un nouveau professionnel : La bourse aux skis de Comboire.

Leurs nombreuses références et les articles d'occasion des particuliers nous ont permis de satisfaire de nombreux sportifs !

Encore une belle action pour le Sou des écoles qui pourra participer aux activités sportives et culturelles des enfants de St Honoré.

L'Assemblée générale du Sou des écoles s'est tenue le 16 novembre 2021 et a permis l'élection d'un nouveau bureau :

Président : Sébastien BADET
Vice présidente : Annie LARROQUE
Secrétaire : Vincent ROUBARDEAU
Vice secrétaire : Elvire CAINAUD
Trésorière : Mariline RAVET
Vice trésorière : Stéphanie BADET.

Nous avons pu nous retrouver le samedi 4 décembre au marché de l'Avent à la salle des fêtes de Tors.

Nous avons proposé des crêpes et les enfants ont pu se faire coiffer et avoir un tattoo de Noël.

Contact : soudecoles.sthonore@gmail.com

Association : le Manège à Lire

2021: une fin d'année en beauté.

Avec l'animation « *Des livres et nous* » autour du thème de Noël, organisée le 4 décembre, en parallèle avec le marché de l'Avent de St Honoré !

Des lectures de kamishibai (théâtre en papier), des chasses aux livres dans les rayons de la bibliothèque, des petites récompenses Le tout pour de petits lecteurs en devenir, qui sait ?

2022: un nouveau départ.

Nouveau départ pour le Comité de Lecture, suspendu trop longtemps en raison de la pandémie....

Venez nombreux le samedi 15 janvier à 10h, pour nous faire part de vos coups de cœur littéraires et/ou en découvrir de nouveaux: l'occasion d'échanges informels, a..nimés, et a..micaux ...à...la Bibliothèque !

Nous sommes toujours ravis d'accueillir les visiteurs (même si c'est avec le pass sanitaire) les mercredis de 16h30 à 18h30 et vendredis de 17h00 à 18h30

En attendant, nos meilleurs vœux vont vers vous, pour que ces fêtes vous soient belles, comme l'année à venir.

Les bénévoles du Manège à Lire.



Association : la Betterave



Connaissez-vous La Betterave ?

Nous sommes une petite association de consommateurs, sise à Saint-Honoré depuis 2018.

Notre objectif est de permettre aux habitants du secteur de s'approvisionner en produits de première nécessité, de préférence bio et locaux, en conditionnement permettant de réduire les emballages et les distances entre producteurs et consommateurs. Nous œuvrons pour favoriser l'émergence et la pérennité de pratiques culturelles et commerciales respectueuses de l'environnement et du bien être des humains, mais aussi du vivant qui nous entoure.

Chaque adhérent est invité à participer à la vie de l'association : recherche de producteurs, gestion d'une commande, responsabilité au bureau ou organisation de soirées festives de dégustation !

Nous comptons une bonne vingtaine d'adhérents et espérons prochainement ouvrir notre association à d'autres familles. Merci de nous joindre par mail si vous êtes intéressés :

labetteraveassos@gmail.com



Association : Dynamic Club Saint-Honoré



Un nouveau club a vu le jour sur Saint-Honoré. Nous souhaitons commencer par remercier la municipalité pour son aide et son soutien à la création de notre association.

Notre réunion d'information du 14 octobre 2021 à la salle polyvalente « Charles Poncet », nous a permis de rencontrer une trentaine de personnes. Nous avons pu expliquer notre projet et nos idées sur les activités que nous voulons proposer.

Cette après-midi fut très enrichissante, autant par le relationnel, que par les discussions et les échanges d'idées. Une vingtaine de personnes s'est pré-inscrite et 2 personnes ont rejoint notre groupe.

Pour nous, il était très important de faire choisir le nom du club par les habitants de la commune, plusieurs noms ont été proposés et les personnes présentes ont pu voter, le nom DYNAMIC CLUB SAINT-HONORE l'a emporté.

A la suite de cette réunion, nous avons constitué notre bureau :

Présidente : Mme TERRIER Marie-France
Vice-Présidente : Mme DUCLOS Jacqueline
Trésorier : Mr REBREYEND Philippe
Vice Trésorier : Mr Michon Jean-Luc
Secrétaire : Mr BILLET Roger
Vice-secrétaire : Mme BELLU-LOISEAU Joëlle
Membres du Conseil Administration : Mme FERRY Laetitia et Mr MARTIN Roger.

Nous rappelons que le club sera ouvert aux personnes retraitées ou actives de St Honoré et des communes voisines, tous les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00, à l'ancienne école de TORS, moyennant une adhésion de 20 € par an et par personne + une participation de 1€ tous les jeudis pour financer les collations. (Pass sanitaire obligatoire pour adhérer au club + masque).

L'association a pour objet de proposer des temps de rencontre conviviaux, des activités, jeux (cartes, scrabble, domino, etc...), sorties (cinéma, théâtre, musée, restaurant, voyage), ou tout simplement discuter et boire un café. Les activités commenceront **le jeudi 06 janvier 2022 à 14h00** où nous partagerons la galette des rois.

Une première permanence pour les inscriptions et le règlement des adhésions a eu lieu le 04 décembre 2021 au Marché de l'Avent de Saint-Honoré, et se poursuivra tous les jeudis après-midi de janvier de 14h00 à 18h00 pour ceux qui n'ont pas pu venir au marché. Si vous avez des questions, venez nous rencontrer sur notre stand, nous serons ravis de vous renseigner, ou contacter la Mairie qui pourra vous donner les coordonnées d'un membre de l'association.

Prochain rendez-vous le 06 janvier 2022.
Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

LE BUREAU.

En bref

MARIAGE

Le 04 Décembre 2021 : UGNON-FLEURY, Gérald Charles Joseph et GUILLOT Estelle

NAISSANCE

10/11/2021 : Sole, Charlie, Louswan ANSELMO
11/11/2021: Tim, Luciano, Claude PUSCEDDU

DECES

DURAND, Mireille Rolande Monique nous a quitté le 17 Octobre 2021
ROSSI, Roger nous a quitté le 28/10/2021

ASSISTANTES MATERNELLES

GUILLOT Claudine, Fugières
06.63.88.00.95.

SIGAUD Elisabeth, Fugières
04.76.81.08.75.

VUILLERMOZ Sarah, Fugières
07.61.97.07.00.

Alpe Grand Serre

La station de Alpes du Grand Serre ouvre ses portes pour la saison 2021-2022 !

OUVERTURE DES PISTES DE SKI DE FOND –
SAMEDI 4 DÉCEMBRE
OUVERTURE DU DOMAINE SKIABLE DU 18
DÉCEMBRE AU 20 MARS

Vous pouvez acquérir vos forfaits soit sur place aux guichets (ski de piste) ou à la Maison de Tourisme (ski de fond) ou directement sur internet en chargeant votre support via le site www.alpesdugrandserre.info

La station offre des activités variées afin de convenir au plus grand nombre. Vous pouvez choisir entre ski de piste, ski de fond bien entendu, mais aussi pratiquer les balades ou les randonnées en raquette, soit en autonomie, soit en optant pour un guide. Vous avez également la possibilité de faire du chien de traîneau ou de la luge.

Vous pourrez aussi vivre des expériences plus insolites comme les baptêmes en dameuse ou faire l'ouverture des pistes avec l'équipe des pisteurs-secouristes.

Conseil Municipal du 16 Novembre 2021

Location du garage communal:
Saint-Honoré 1500 – Année 2022
Renouvellement contrat de location de la licence communale IV
Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau Potable (RPQS) année 2020
Assistance technique AEP département - Convention communauté de Communes / Communes
Convention tripartite de cofinancement - CCM/Commune/TE38 : Renforcement BT CCM Espace évolutif TR2
ALSH : Commune du Susville – participation financière 2020 – 2021
Cession véhicule communal Peugeot Partner
Budget eau : décisions modificatives budgétaires
Organisation et financement Marché l'Avent
Gratification de stage
Bons cadeaux Personnel communal
Appel à cotisation Association Sport Culture pour les Enfants du Valmontheys
Divers Informations

DÉCHETTERIES

Les déchetteries communales sont fermées depuis le 27 Novembre.

La date de réouverture sera communiquée ultérieurement. D'ici là, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de La Mure.

Créneaux d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
13h30-17h30

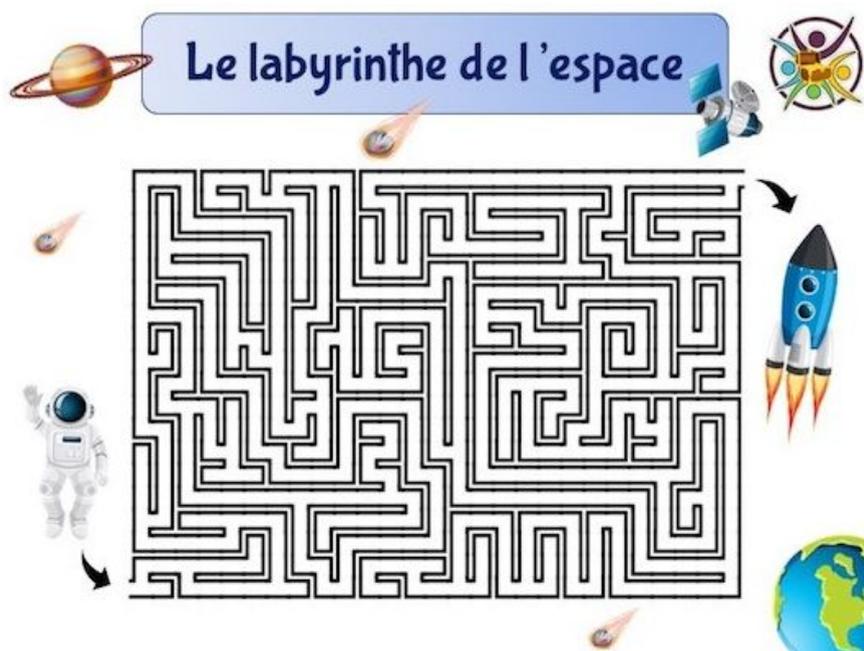
Samedi : 9h-12h 13h30-17h30

Dimanche : fermé



Coin détente

GENDARME A L'AUBE		CHAUDE DANS L'ARENE		TEXTILE EDENTÉ		LIMON		À DISPO- SITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR						MESSAGE RADIO DIPLOME		
					IDIOT METTRE DE L'IODE			
PAPE INNOCENT GÈNE							RICHESSE DIVAGUER	
								EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT				FAUTE DE BALLE		SOUVERAIN TROIS SUISSES		
		FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE					
DÉCISION DE JUSTICE								ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
						VIVES EAUX		



Très bonnes fêtes à tous !

De 16 à 25 ans

Accompagner les jeunes sur l'emploi, la formation et l'accès à l'autonomie



04 76 78 88 76

Présentes sur l'ensemble du territoire les Missions Locales exercent une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Les missions locales font partie du service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec Pôle emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé. Elles s'appuient sur des dispositifs mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales.

Elles traitent l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, venez rencontrer une conseillère sur rendez-vous dans nos locaux qui se trouve :

20 rue du Génépi - Zone Industrielle des Marais - 38350 La Mure

Brigitte Debut
Créatrice de bijoux fantaisie
07 81 77 13 99
deuxperlesplusloin@gmail.com
www.deuxperles-plus-loin.fr

Deux perles plus loin...

Photographe
Portraits, paysages, mariages
livre photo, calendriers, tirages d'art...

Christophe Stagnetto RefletsdeNature.com

TRUCK DE NENETTE

06 30 98 37 93

DRIVE



FERMIER

Éleveurs de père en fils depuis 1915, le GAEC de FUGIERES est heureux de pouvoir maintenant vous accueillir dans son nouveau magasin à la ferme. Nous vous proposons notre viande bovine et de veaux élevés sous la mère, des bocaux et prochainement des plats cuisinés à base de produits locaux. Passer commande sur notre site Internet et réserver votre créneau horaire sur notre drive fermier : gaec-de-fugieres.

Jours et horaires d'ouverture:
Mardi et samedi: 16 h - 19 h / Vendredi: 14 h - 19 h
Téléphone 06 70 95 52 48

CHANT PIZZAS
38350 La Salle en Beaumont
06 10 47 06 63

Pizzas 10€ - 25€ les 3

Vendredi soir > St Pierre de Mearoz
Samedi soir > Corps (parking RH 85 station service)

Imprimé par nos soins

TAXI de Laffrey

Valérie : 06 37 95 15 57
taxidelaffrey@gmail.com
Valérie Brun-Picard
39 Les Bruyères
38350 Saint-Honoré (1500)

Tors, le village
38-Saint Honoré

la Rebiole
Sebastien Badet
Artisan Boulanger et Cuisinier

PAIN AU LEVAIN,
CUIT AU FEU DE BOIS

BISCUITS

SERVICE TRAITEUR

04.76.30.34.05 contact@rebiole.fr
+ d'infos sur www.rebiole.fr

ETAMINE
Jardinier - Paysagiste

Entretien raisonné et création de jardins
Aménagement de terrasses et balcons
Création de jardinières et mobiliers de jardin
bois/acier

Thibault Schriche
06.31.77.10.18
etamine@ecomail.fr

Vente de viande de veau en direct du producteur en Matheysine

Joël Guillot

Pour vos réservations et plus de renseignements je suis disponible au 06/75/05/09/42 ou par mail à guillotjoel@gmail.com

TROUSSIER-CURT AB

Votre viande de boeuf, de veau et d'agneau en direct

Présent le dimanche matin sur le marché de Pierre-Châtel

TORS - 38350 SAINT-HONORÉ - Tél. 04 76 81 11 48

CATHERINE PRIMEUR

06.30.06.50.96 06.78.81.18.96

LIVRAISON

Mardi, Mercredi et Jeudi
Selon les semaines